

**EN BREF
JUN/JUILLET 2019**

Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182
1050 BRUXELLES
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22
E-mail : sipp@ulb.be
Site Web : <http://www.ulb.be/sipp>

**1. FERMETURE DU MAGASIN DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL DURANT
LES VACANCES D'ETE**

Le magasin des vêtements de travail ferme ses portes durant les vacances d'été **du 1^{er} au 26 juillet 2019** inclus.

**2. PLAINE : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA RECOLTE DES DECHETS
CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET LA DISTRIBUTION DES POUBELLES JAUNES**

La permanence pour la récolte des déchets chimiques, biologiques et la distribution des poubelles jaunes sur le campus de la Plaine est supprimée **les mardis 9 et 23 juillet, ainsi que les 6 et 20 août 2019**.

**3. ERASME ET GOSSELIES : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA
RECOLTE DES DECHETS CHIMIQUES**

La permanence pour la récolte des déchets chimiques sur les campus d'Erasme et de Gosselies est supprimée **les lundis 8 juillet et 12 août 2019**.

4. LE TRAVAIL DES JOBISTES - RAPPEL

Vous engagez des jobistes cet été ou durant l'année académique ? Ce travail est régi par le code du bien-être au travail.

Celui-ci rappelle l'obligation d'effectuer une analyse des risques et de prendre des mesures de prévention en vue d'éviter les risques, de prévenir et/ou de limiter les dommages.

Par ailleurs, certains types de travaux sont interdits. Pour plus de détails, consultez le site du SPF Emploi, Travail et Concertations sociales via le lien suivant :

<http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/DownloadAsset.aspx?id=46068>

Vous trouverez également des conseils de sécurité pour les étudiants jobistes dans le document Safety flash 2017/03 d'AXA et son annexe (voir sur la page WEB du SIPP <http://www.ulb.be/sipp> – Rubrique Etudiants).

5. QUELQUES CONSEILS A SUIVRE EN PERIODE DE CANICULE

- La réhydratation est primordiale. Avant tout, buvez beaucoup d'eau fraîche, non glacée, très régulièrement. Le coca, les limonades sucrées donnent soif et ne désaltèrent pas.
- Commencez votre journée le plus tôt possible afin de profiter de la fraîcheur des heures matinales.
- N'oubliez pas d'aérer vos locaux dès votre arrivée, **sauf si l'air extérieur est plus chaud que l'air intérieur.**
- La tenue vestimentaire doit être adaptée. Portez des vêtements en coton, légers, amples et confortables.
- Surveillez votre alimentation en quantité et en qualité : favorisez la consommation de légumes et de crudités, évitez les repas lourds et copieux, les boissons alcoolisées et la surconsommation de café.
- Occultez et **fermez** vos fenêtres en cas d'exposition directe aux rayons du soleil aux heures chaudes.
- L'usage d'un ventilateur ne refroidit pas l'air mais donne une agréable sensation de fraîcheur.
- Les locaux renfermant des appareils générateurs de chaleur (ex. photocopieurs, etc.) ne doivent être fréquentés que le temps nécessaire pour un travail ponctuel. S'ils sont contigus à d'autres locaux, en fermer la porte empêche la chaleur de pénétrer dans les autres bureaux.
- Evitez le tabagisme.

